



Le Pâquier, le 14 juin 2012

Projet éducatif de l'accueil extrascolaire

1. L'équipe éducative

L'équipe est formée de 1 Responsable et éventuellement 1 animateur(-trice), spécialisées ou en cours de spécialisation. L'accueil, ouvert en août 2012, est en phase de structuration. A l'heure actuelle, la Commission de l'AES supervise l'équipe et une réunion mensuelle est organisée. Elle permet d'échanger, d'améliorer et d'organiser le fonctionnement de la structure d'accueil.

2. Orientations socio-éducatives du lieu d'accueil

L'accueil est situé au Pâquier, dans le bâtiment de la Laiterie, au 1^{er} étage. Il est composé d'une cuisine avec un espace repas, d'une salle de travail aménagée d'une table, d'une salle aménagée de jeux, livres, matériel de bricolage et un coin repos avec matelas et coussins, ainsi que d'une grande salle de bain. Le local est aménagé de sorte que les enfants puissent se défouler mais également se reposer dans un coin calme. A l'extérieur, les enfants ont la possibilité de se défouler dans la cours d'école.

2.1 Programme journalier

Matin (pas ouvert pour l'instant)

Les parents amènent les enfants à 7h00 à l'accueil et ont la responsabilité de leur enfant jusqu'au contact avec la Responsable. Un petit déjeuner leur est servi. Les enfants aident à débarrasser la table, se lavent les dents, puis la Responsable les accompagne pour 8h10 à l'école.

Matinée – alternances (pas ouvert pour l'instant)

Une activité est organisée pour les enfants qui restent le matin. Il peut s'agir de jeux, de lecture, de bricolage, de cuisine, etc. Une activité à l'extérieur est organisée en fonction des possibilités et de la météo.



Midi

La Responsable va chercher les enfants à 11h45 à l'école au point de rendez-vous. Les enfants se lavent soigneusement les mains. La Responsable assure une ambiance conviviale, converse sur la matinée passée ou les activités durant la semaine des enfants. Elle essaie de motiver les enfants afin de goûter à tout, sans toutefois les forcer à finir leur assiette. Si elle constate qu'un enfant se nourrit régulièrement mal, elle prend contact avec les parents afin de discuter du problème.

Règles à table :

- Les enfants viennent à table même s'ils ne souhaitent pas manger
- Les grands aident les petits à découper les aliments si nécessaire
- Une seule personne s'exprime à la fois alors que les autres écoutent
- On ne crie pas
- On attend que tous les occupants de la table aient terminé de manger et on demande la permission de quitter la table
- Chaque enfant apporte son assiette et ses couverts à la cuisine en fin de repas
- Ils aident au rangement.

Après le repas, les enfants vont se laver les dents et les mains sous la surveillance de la Responsable, chargée de contrôler le bon déroulement des opérations.

Le repas est suivi d'un moment de calme, les enfants peuvent lire, se reposer sur les matelas ou coussins afin de se préparer pour le retour en classe.

Après-midi (pas encore ouvert)

Une activité est organisée pour les enfants qui restent l'après-midi. Il peut s'agir de jeux, de lecture, de bricolage, de cuisine, etc. Une activité à l'extérieur est organisée en fonction des possibilités et de la météo.

La préparation du goûter est effectuée avec l'aide des enfants présents.

Fin d'après-midi

La Responsable va chercher les enfants à 15h15 à l'école au point de rendez-vous. Lorsque tous les enfants sont arrivés, ils prennent le goûter tout en respectant les règles appliquées à table. Après le goûter, les enfants aident à débarrasser.

Les enfants qui doivent effectuer des devoirs se mettent dans un coin tranquille et la Responsable veille à organiser une activité pour les autres enfants garantissant ainsi l'ordre et la tranquillité. A la fin des activités libres, les enfants doivent ranger jeux ou matériel utilisé.



En fin de journée, les parents viennent chercher leurs enfants. La Responsable les informe sur le déroulement de la journée et répond à leurs questions. Les horaires doivent absolument être respectés.

2.2 Fonction du personnel

La Responsable s'assure du bon déroulement des jeux libres et tâche d'anticiper les dangers. Si nécessaire, elle sera également en mesure d'initier un jeu et développer le contact entre les enfants. Elle est la personne de référence et se tient à disposition pour aider et soutenir les enfants. Elle s'assure que les règles soient respectées et en cas contraire prend les dispositions nécessaires. En cas de conflit, elle doit amener les enfants à trouver des solutions et à faire des compromis afin de ramener l'ordre. Si une conversation ne suffit pas, l'enfant peut être isolé quelques minutes afin de se calmer. Pour les enfants dont le comportement difficile devrait se répéter, elle cherchera le contact avec les parents afin de clarifier la situation. La Responsable est tenue au secret de fonction.

2.3 Urgences

En cas de blessures légères, la Responsable utilisera la trousse de premiers secours. Elle n'est pas autorisée à donner des médicaments de sa propre initiative. Si un enfant doit prendre des médicaments, les parents stipuleront leur demande par écrit et remettront le médicament avec la posologie.

En cas d'urgence, elle se concentrera d'abord sur le bien-être de l'enfant et informera les parents dans un deuxième temps.

- a) L'enfant n'a pas besoin de médecin (une décharge pourrait être demandée dans certains cas)
 - Information instantanée aux parents si l'enfant doit rentrer à la maison
 - Information aux parents en fin de journée

- b) L'enfant doit se rendre chez le médecin et est transportable
 - La Responsable appelle les parents afin qu'ils l'emmènent chez son médecin



- c) L'enfant n'est pas transportable et doit se rendre d'urgence chez un médecin
 - Appeler l'ambulance, numéro 144 (il faut annoncer quoi/ou/quand/qui et contacter les parents.

2.4 Adaptation des enfants

La période d'adaptation est importante. Les premières rencontres servent à faire connaissance et instaurer une relation de confiance. Pour les plus petits, les parents sont invités à prendre connaissance des lieux et de la vie à l'accueil avec leurs enfants durant la première semaine.

Les informations générales adressées aux parents sont disponibles sur internet et distribuées en cas de besoin aux enfants.

Le projet éducatif est passible de changement. L'accueil est ouvert depuis le 23 août 2012 et le projet éducatif sera développé en fonction des besoins et attentes.

Le Conseil communal